



ENCHANTEZ VOTRE QUOTIDIEN, RACONTEZ DES HISTOIRES AUX ENFANTS !

COMMENT NOUS REJOINDRE ?

Vous avez plus de 50 ans et vous souhaitez bénévolement offrir de votre temps libre pour lire des histoires aux enfants ?

Vous êtes une commune, une structure éducative, culturelle, sociale, médico-sociale, ... et vous souhaitez intégrer le programme **Lire et faire lire** dans votre projet ?

CONTACTEZ DIRECTEMENT : PÔLE CULTURE

Vincent Vanbrabant

Chargé de mission Lecture - Écriture
Tél : **03 20 14 55 04 / 07 68 80 36 03**
Mail : lireetfairelire@ligue59.org

Ligue de l'Enseignement du Nord
7 rue Alphonse Mercier • 59000 LILLE

WWW.LIGUE59.ORG
WWW.LIREETFAIRELIRE.ORG



LIRE ET FAIRE LIRE

ENCHANTEZ
VOTRE QUOTIDIEN,
RACONTEZ
DES HISTOIRES
AUX ENFANTS !

WWW.LIGUE59.ORG

LE PLAISIR DE LIRE

Le programme national **LIRE ET FAIRE LIRE** permet l'ouverture à la lecture pour les jeunes. Il permet aussi de créer un lien de solidarité intergénérationnel. Les bénévoles sont âgés de plus de 50 ans. Ils suivent très régulièrement des formations animées par des professionnels autour des thématiques de la lecture à voix haute, de la littérature jeunesse, de la psychologie de l'enfant, etc.

Durant toute l'année scolaire, des séances de lecture sont organisées en petit groupe, une ou plusieurs fois par semaine. Cette démarche est axée sur le plaisir de lire et la rencontre entre les générations. C'est une action culturelle qui accompagne les jeunes pour leur donner le goût de la lecture et l'envie de reproduire le geste. C'est aussi un dispositif éducatif et ludique visant à prévenir l'illettrisme et à «faire entrer le livre» dans les familles.

469 LECTRICES(EURS) BÉNÉVOLES ENGAGÉ.E.S AUPRÈS DE 16 415 JEUNES DANS 200 STRUCTURES ÉDUCATIVES ET CULTURELLES (données Nord 2019/20)

L'ORGANISATION DE LIRE ET FAIRE LIRE DANS LE NORD

LIRE ET FAIRE LIRE est animé par une coordination départementale qui accompagne les bénévoles et assure le lien avec les structures partenaires. Cette démarche est mise en œuvre conjointement par l'**Union Départementale des Associations Familiales** et la **Ligue de l'enseignement** sur tous les territoires du Nord.



LE FONCTIONNEMENT DE LIRE ET FAIRE LIRE

Une charte a été élaborée dans le cadre du programme. Elle définit le rôle et les engagements de chacun.

LE LECTEUR BÉNÉVOLE :

Statut

Une des spécificités du programme étant le lien intergénérationnel, le lecteur doit être retraité ou âgé d'au moins 50 ans. Il intervient bénévolement. Le lecteur est gratuitement assuré, lors de son inscription au programme, pour ses interventions et déplacements, par l'association nationale **Lire et faire Lire**. (...)

L'activité des jeunes

Il s'agit de lire des histoires aux enfants en petit groupe (2 à 6 enfants) et de leur faire partager le goût du livre, de la lecture et de la littérature. **Lire et faire Lire** n'est pas un programme de soutien, ni d'accompagnement scolaire. (...)

Fréquence et lieu des actions

Le lecteur intervient au minimum une heure par semaine, dans «sa» structure, à proximité de son domicile. Il s'engage, après une période d'essai, jusqu'à la fin de l'année scolaire. (...)



Consultez la charte sur www.lireetfairelire.org

LES STRUCTURES

ACCUEILLANT LE DISPOSITIF :

Statut

Le programme s'adresse aux enfants et jeunes âgés de 3 mois à 18 ans, au sein des établissements scolaires, des structures culturelles (ex : bibliothèques, musées, etc.), des structures sociales et médico-sociales, des associations de quartiers, des centres sociaux, des centres de loisirs, etc.

Durée et fréquence des actions

La fréquence des interventions est définie par la structure en tenant compte des disponibilités des bénévoles. (...)

Rôle de la structure

L'intervention des bénévoles est intégrée dans le projet éducatif sous la responsabilité de l'équipe pédagogique. (...) L'équipe pédagogique constitue des groupes de 2 à 6 jeunes pour chaque lecteur. Elle choisit en concertation avec les lecteurs bénévoles les livres qui seront lus. Elle s'engage à ne pas confier, dans le cadre de **Lire et faire Lire**, d'autres tâches aux lecteurs bénévoles que celles énoncées dans la charte les concernant. (...)